

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19965 - 77ÈME ANNÉE

Le bateau du retour d'un peuple déporté défiera les menaces d'actes de piraterie des États-Unis et du Royaume-Uni

Olivier Bancoult : «demain le grand retour» des Chagossiens aux Chagos



Liseby Elysé, Olivier Bancoult, Georges Gauvin, Alain Dreneau et Julie Pontalba.

Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, et Liseby Elysé, Chagossienne dont le témoignage pesa lourd lors de l'audience à la Cour internationale de Justice de La Haye qui condamna la déportation des Chagossiens de leur pays natal, sont arrivés hier dans notre île. Ils tiendront samedi une conférence à Saint-Denis pour informer les Réunionnais des dernières avancées de la lutte et rencontreront d'ici là plusieurs responsables politiques. Ils ont été accueillis par le Comité de

solidarité Réunion-Chagos présenté par son président Georges Gauvin, son secrétaire Alain Dreneau et Jean-Yves Caré, auteur d'un calendrier destiné à populariser le combat des Chagossiens pour leur retour au pays, ainsi que par Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix. Ces deux organisations sont à l'initiative de la conférence de samedi, en partenariat avec la Mairie de Saint-Denis.

Le dernier séjour d'une délégation

chagossienne à La Réunion remontait à l'événement phare du 60e anniversaire du Parti communiste réunionnais : le séminaire idéologique international organisé en octobre 2019. La pandémie de COVID-19 a dressé des barrières qui commencent à s'entrouvrir. Et c'est tout naturellement La Réunion qui accueille depuis hier la première mission depuis l'ouverture des frontières de représentants de ce peuple déporté de son pays voici un demi-siècle, en raison de la création de la gigantesque base militaire

anglo-américaine de Diego Garcia. C'est en effet en 1989 que le monde a pu prendre connaissance du combat mené par ce peuple frère, à l'occasion d'une conférence de presse d'Olivier Bancoult organisée au Port à l'initiative de Paul Vergès. Jamais les Chagossiens n'oublieront la solidarité des Réunionnais, ce qu'a rappelé hier Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos : « depuis 1989, La Réunion est toujours présente, les camarades nous ont toujours soutenu. La Réunion a soutenu Lisette Talate pour le prix Nobel de la Paix, demande de l'UFR présidée par Huguette Bello. Paul Vergès, Élie Hoarau, Jean Yves Langenier nous ont aidé, nous venons toujours à La Réunion ».

Un calendrier pour rappeler les combats

L'accueil des Chagossiens a été marqué par une conférence de presse d'Olivier Bancoult et de Lisette Elysé, aux côtés du Comité de solidarité Chagos-Réunion et du Mouvement réunionnais pour la Paix.

Après le mot de bienvenue de Julie Pontalba, Georges Gauvin a précisé l'objectif de la visite. Il s'agit de « ranimer la flamme de la connaissance de ce qu'il s'est passé ». « La sortie du calendrier est l'occasion rêvée pour que les Réunionnais fassent revivre en eux le combat pour les Chagossiens ». Retraçant l'histoire du peuple chagossien, sa déportation et son combat pour faire respecter le droit de vivre dans son pays, « le calendrier est un acte de formation et de solidarité avec les Chagossiens » car la totalité des recettes est versée à la cause, précise-t-il avant d'ajouter : « Pourquoi faire tant de misère à un peuple pacifique. Comment des grandes puissances ont pu faire autant de mal ? »

L'ONU soutient les Chagossiens

Olivier Bancoult souligne que « notre lutte est le droit fondamental pour la dignité d'un peuple. Cela fait 38 ans que je suis engagé dans cette lutte. La façon de nous faire quitter notre île, l'exil, sont inacceptables. Les grandes puissances donneuse de leçons ont fait cela ».

Désormais, la communauté internationale est aux côtés des Chagossiens. C'est ce que rappelle le vote le 22 mai 2019 par 116 voix contre 6 d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU enjoignant le Royaume-Uni de cesser son occupation illégale des Chagos et de favoriser le retour des Chagossiens dans leur pays. Cette résolution se base sur l'avis rendu le 25 février 2019 par la Cour de justice internationale reconnaissant la souveraineté de Maurice sur les Chagos. Audience durant laquelle « la représentante de l'Union Africaine a dit les Chagossiens sont la voix de l'Afrique encore colonisée par les grandes puissances ».

Mais malgré tous ces efforts, l'injustice persiste. Depuis la condamnation du Royaume-Uni par l'ONU, les autorités de ce pays continuent de tenir tête à la communauté internationale. La dernière manœuvre est l'instrumentalisation des Maldives, utilisée pour justifier la présence du Royaume-Uni aux Chagos. Adopté à l'unanimité, un jugement du Tribunal international de la Mer en date du 28 janvier 2021 a rejeté la demande des Maldives, rappelant la nécessité pour le Royaume-Uni de déguerpir au plus vite.

Un bateau pour les Chagos

Olivier Bancoult rappelle qu'avant la déportation, il y avait la cohabitation avec la base militaire. Moins bien traités que des animaux, les Chagossiens ont été déportés à Maurice et aux Seychelles. « Ceux qui ont été déportés aux Sey-

chelles ont été mis en prison en attendant le bateau qui devait les amener à Maurice », rappelle le président du Groupe Réfugiés Chagos.

Avec la réouverture des frontières, les Chagos sont accessibles sans contrainte à n'importe qui, sauf aux Chagossiens sur décision du gouvernement britannique. Olivier Bancoult a également fait part du soutien du nouveau gouvernement US au refus de son homologue britannique de laisser les Chagossiens retourner définitivement dans leur pays.

Malgré les menaces d'actes de piraterie des États-Unis et du Royaume-Uni, les Chagossiens ont prévu d'affréter un bateau avec le soutien du gouvernement mauricien. Avec à son bord « ceux qui nous ont toujours soutenu » ainsi que plusieurs Prix Nobel de la Paix, des responsables mauriciens et une importante couverture médiatique, le bateau mettra le cap d'abord vers les îles de Peros Banhos et Salomon d'ici le début de l'année prochaine.

Un peuple de près de 10.000 âmes

Olivier Bancoult indique que le gouvernement mauricien a d'ores et déjà voté un budget de 50 millions de roupies pour un projet de relogement des Chagossiens dans leur pays, et prévu 50 millions de roupies pour financer le voyage.

A ce jour, il reste 456 natifs des Chagos à Maurice, environ 140 en Angleterre, et 40 aux Seychelles. Parmi eux figurent 2 centenaires. Avec les descendants des natifs, le peuple chagossien compte au total près de 10.000 personnes, dont 98 % a fait part de sa volonté de vivre aux Chagos.

M.M.

Edito

Hausse du prix de l'énergie : vers une super cagnotte pour l'Etat

En Europe, les prix de l'électricité sont en hausse partout et la France n'est pas épargnée. Le 30 septembre 2021, le Premier ministre Jean Castex annonçait que ces prix allaient augmenter début 2022, avec une hausse estimée à 4 % des tarifs réglementés. En Italie, Mario Draghi a récemment déclaré que, sans intervention du gouvernement, les prix de l'électricité allaient connaître une hausse de 40 % au dernier trimestre 2021. Cette flambée intervient dans un contexte de hausse généralisée des tarifs de l'électricité en Europe. La situation est également complexe en Irlande, pays moins bien connecté au réseau électrique européen, dont l'opérateur public de transport d'électricité irlandais (EIRGRID) a déjà alerté sa population des risques de coupure d'électricité cet hiver.

Selon RTE, la France a produit en 2020 67 % de son électricité à partir du nucléaire, une énergie dont les coûts de production devraient peu fluctuer dans le temps. Comment expliquer alors que la France est elle aussi touchée par ces hausses de tarifs ? Un premier élément de réponse vient d'une caractéristique physique de l'électricité : cette dernière ne se stocke pas facilement. Le prix de l'électricité dépend ainsi fortement des coûts de production. Un second élément de réponse vient du fait que le prix de marché de l'électricité en France est très dépendant des prix sur les marchés européens de l'électricité à court terme. Les marchés qui guident les prix à court terme en Europe sont le marché day-ahead (du jour pour le lendemain) et le marché intraday (intrajournalier).

Il n'est pas facile pour tout le monde de comprendre sa facture d'électricité. Le prix de l'électricité pour les particuliers est en fait composé de coûts de production, de coûts d'acheminement et de taxes. Mais que représentent-ils d'une année sur l'autre ? Contrairement à ce que l'on pourrait

croire, la marge de manœuvre des fournisseurs sur ces tarifs est faible. Le coût est divisé en trois tiers quasi égaux répartis entre la production, la distribution et les taxes. Pour faire simple, sur un tarif réglementé de 0,1555 euros/kWh, il y a 4,6 centimes de taxes. Pour le prix de l'essence la taxation est encore plus forte, jusqu'à 60% du prix. Et bien évidemment le gouvernement demande des efforts aux producteurs et aux distributeurs.

Selon les différents scénarios, les effets de la hausse du coût de l'énergie se montent entre 800 millions et 2 milliards pour l'année 2021. Alors nous pouvons supposer avec les augmentations annoncées pour l'année prochaine, l'Etat encaissera au moins 5 milliards de plus de recette fiscale. Certains vont dire que c'est une bonne nouvelle pour la transition écologique, mais les personnes les plus touchées seront les prolétaires. On va leur donner un chèque énergie, mais celui-ci ne couvrira pas les surcoûts quotidiens et la baisse de leur pouvoir d'achat. Ces hausses sont causées par la politique libérale des gouvernements successifs qui ont plié face aux lobbys et ont abandonné leur devoir de protéger la population. Il est temps de changer la fiscalité de l'énergie et de réinstaller une taxe flottante qui permettrait d'une part d'avoir les mêmes recettes fiscales d'année en année et de réguler les prix en faisant fluctuer les taxes.

**"Dans une société fondée sur le pouvoir de l'argent, tandis que quelques poignées de riches ne savent être que des parasites, il ne peut y avoir de "liberté", réelle et véritable."
Lénine**

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La kiltir la pa in diktatir, la kiltir i fé parti noute libérté

Mézami si mi di azot i fo shanj manyèr manzé, é si mwin néna lo moiyn pou shanj mon propozission an obligassion, mwin lé prèské sir provoke in révolission. Pöu kossa ? Pars sanm pou mwin i shanj pa manyèr manzé konm i shanj shomize, silipe, épi pantalon.

In légzanpe : si mi di azot, ni pé nourri nout popilassyon avèk rassine nou néna, léguime nou néna, ravaz épi konblaz é sirtou arète linportassion dori-alé oir néna dsi lo marshé mondyal-mi antan déza d'issi bande protèstassion monté. Mi antan mèm in pé apré di : bande zom politik i kontinyé manj do ri bien blan, alé oir nou, bande pti kolon-i oblize anou manj konblaz avèk ravaze.

Mèm si bande syantifik i démontre ké arète manz dori bien blan é ranplass sa par bande rassine épi par bande léguime tradissyonèl lé méyèr pou la santé. An admétan, bande syantifik i démontre par A+B, lo nouvo manyèr manzé lé méyèr pou la santé, wi san a ou pli lézé, wi san aou pli an form, zot i panss pa in pé va kriye ala diktatir, a la proféranss, a linégalité. Zot i panss pa noré do koi, monte in kabal, in lite, in fronde, pétète in révolission.

Alon done ankor in légzanpe : si mi di azot lo ri rouze, sansa jone, avèk son pti po dsi lo grin-boudikonte-lo ri konplé, sé sa ké lé méyèr pou manzé, méyèr pou la santé é mèm si mwin néna rézon, zot i panss pa demoune va komanss trafiké, blanshi lo ri avèk bande métode pa katolik, épi roganize in frodaz zénéral dsi lo ri. Zot i panss pa demoune, toute sorte kalité, va roganiz in kontrobande, in kontrofasson, in frodaze zénéralisé.

Alor mézami manzé é kiltir la manzaye i doi zète in libèrté pou shakinn. Sak i manze dopin i doi kontinyé libroman manze do pin, sak i manze rassine-ravaz épi konblaze – i doi gingn la libèrté pou kontinyé, sak i vé manze dori i doi an avoir la libèrté manze dori... Mézami, la kiltir la pa in diktatir, la kiltir i fé parti noute libérté.

Justin